

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 36

Artikel: Recette
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou pour mieux dire le refuge de l'humble piéton, que la circulation, plus intense chaque jour, des voitures, camions, tramways, bicyclettes, automobiles a chassé de la chaussée. Aussi, le trottoir, dont la construction, l'entretien et la propreté étaient, au début, affaire des propriétaires bordiers, est-il maintenant objet de sollicitude pour l'édilité. On l'élargit de plus en plus, on le borde de granit, on le pave avec d'élégantes planelles de ciment ou d'autres matières résistantes, on le soigne et on l'approprie enfin comme un parquet de salon.

Il y a un peu plus de cent ans, seulement, que le trottoir a pris naissance. Jadis, le piéton, pour éviter la boue du ruisseau coulant au beau milieu de la chaussée, tenait ce que l'on appelait « le haut du pavé », c'est-à-dire la partie du pavé qui bordait les maisons,

A qui doit-on les trottoirs ?

Au préfet de la Seine, Frochot, dit un chroniqueur du *Petit Parisien*. Et la première application du nouveau système fut faite rue Laffitte. La chaussée, débarrassée de son fleuve d'eaux ménagères, fut bordée de pierres calcaires que des blocs semi-circulaires protégeaient contre le choc des voitures. Quelques mois après cette innovation heureuse, l'assemblée municipale institua un « concours de trottoirs » entre les constructeurs d'immeubles, tout comme de nos jours ont lieu des concours de façades.

On eut alors de beaux trottoirs devant les maisons neuves de la Chaussée d'Antin, de la rue Richelieu, de la rue Saint-Lazare. Et tout Paris s'y porta, au dire des contemporains, pour marcher sur ces belles pierres interdites même aux carrosses.

Et, depuis, les trottoirs ont fait leur chemin, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Pour se faire la main. — Vous êtes bien jeune, monsieur, pour être déjà médecin, disait à un de nos docteurs, tout récemment établi, une dame de sa connaissance.

— C'est vrai, madame, aussi je ne soigne que les tout petits enfants.

La fin prime la faim. — Un mendiant se présente chez une personne et sollicite quelque chose à manger.

On lui apporte un peu de pain et de viande, enveloppés dans un journal.

Aussitôt dans la rue, le solliciteur jette dédaigneusement le paquet.

La personne qui venait de lui faire l'aumône a tout vu de sa fenêtre. Elle descend, rattrape le mendiant et lui demande explication de sa conduite :

— Oh ! ma foi, Madame, estimez-moi, répond-il, y m'était pas possible de manger, ce pain et c'te viande ; vous me les aviez empaquetés dans un journal qui n'est pas de mon opinion.

L. R.

Le pœvi dè la tsemise à Tònon.

Recette contre l'ennui.

(PATOIS GRUYÉRIEN)

Tònon iret Tònon : et ha que le saveit le mi, iret sa fenna. Seri zou gaillà meillà po dou bou dè chevre* tyè po dou plyacòdzo ; ma tyè voli-vo ! iret ari zou fit dainche !

Quand n'avit pas trup bu iret onco passàoblo ; ma quand iret soû, iret onco pe fôu tyè soû.

Léssi-mè vo traci quotyès coup dè vispayon teri dè la ya dè nouthron Tònon.

On yàodza que le régent l'y avait puni son buébo à l'écoula, Tònon, fin riond, s'ein va

* Locution comparative : *Grobo c'ouna cheire*, c'est-à-dire : Grossier comme une civière.

dè cu et dè titha trovào le pétadogue et li dit : « Fédè atteinhyon, régent : Batiste pout dza bétào mès tsauhès ; se vo le rèpunidet et que sè déroutèt, faret pào mè bon à l'écoûla. »

Ein sti mondo tot preind fin tyè le tserpin (que preind fû). La fenna à Tònon, la pourra Gnèce, apri prou creix et maux dè cà, s'ein al-lavet tot bounameint avau le *lan plyénào*, sein avi gros régrèt dè tyithào sti mondo. Tot parei Tònon est-the zelào ou mèdzo et, quand l'y est zou rèpri, po ne pào pèdre dou teimp, dit à sa pourro malàoda : « Dis-vè, Gnèce, quemeint le mèdzo m'a pào bailli bouna botse dè tè, que te ne vou pào mè ithre grandteim pè ce, s'allàovo vuiti vè la Bantýère po tè reim-plieri : ty'ein dis tho ? »

Quotyè teimp apri la pourra li vuerdàovet lès dzenillès à l'incourào ou cimmetyéro.

Ma Tònon, po li idyi à sè consolào, sè vuto procurào ouna sèconda. édhion dè fenna rè-huva et augmentàovè d'on pi (li a di fèmalès que l'y ant tant bon coràodzo). L'y a adonc prè la granta Fine (le *Lan dè rèbu*, quemeint li a alévào pè sobreyet ouna crouye leinvua dè pèr lè).

Sta-ce s'einnoyivèt poutameint quand son Tònon modàovet àa iret di coup grantenet viya.

On dzoua que le teimp li seimblyàovet terribliameint grand, l'est zelàoye sè plyandre vè lès vesins po sè dèseinnoyi (la race dè hou que vaut einnoyi les outro po lou dèsinnoyi n'est pas onco dèhyeinte ; ma se ti hou qu'einnouyont amusàovant quemeint sta-ce, sereit onco tyè demi-mau). S'ein va donc vihya tot dròlameint, avui ouna tsemise à granta cou-lanna, contào son einnoyèmeint.

Lès vesins, craignant que verèit d'einnouyo li dyont ein la viyeint dainche einfagottàoye :

— Ma ! ma ! t'y est the çoce ? Vos allàodet portant pas ein dèdysào (mascarade) ou tyè ?

— Ma na ! ma quand mon pourro Tònon l'est lèvi m'einnouyo bein tant apri, que faut que beté ouna dè sès tsemisès ; adon cein mè fào à passào l'einnouyèmeint.

Tyè ditès-vo dè la recette, ami lecteu ?

LOLET.

Le comble de l'économie.

On nous écrit de Lausanne : « Votre boutade sur l'étoile filante qui manquait au képi du brave fusilier de landwehr, m'engage à vous citer l'incident suivant qui s'est passé l'autre jour, à l'inspection militaire, et dont je fus témoin.

Un soldat se présente avec un fusil qui n'avait été graissé de longtemps.

— Dites donc, vous ! demande le major B... au soldat, en fixant sur lui, par dessus son pince-nez, des yeux terribles, dites donc, savez-vous quel est le comble de l'économie ?

— Eh ! bien, mon major, c'est de regarder par dessus son lorgnon pour ne pas user les verres.

La réplique n'est pas très nouvelle, sans doute, mais je puis vous dire, qu'en l'occurrence, elle eut grand succès.

F. D.

Où l'on voit une fois de plus le vice récompensé.

Un avocat français contait jadis la jolie anecdote que voici :

« J'étais jeune et naïf et je plaçais ma première cause. Il s'agissait d'un paysan accusé d'avoir volé une montre. Le dossier, l'insignifiance des preuves et, plus que tout, l'attitude de l'accusé, qui représentait par excellence ce que l'on appelle un « bonhomme », m'avait convaincu de l'innocence de mon client. Je plaçai donc avec cette chaleur d'âme qui

puise son inspiration dans une foi robuste, et je fis acquitter le paysan.

Une fois libre, il se jeta dans mes bras.

— Oh ! monsieur ! disait-il, comme vous avez bien parlé ! Mes enfants seront instruits à vous bénir. Maintenant, il faudrait me rendre encore un service.

— Lequel ?

— Ce serait de déterrer la montre.

— Déterrer la montre ?

— Sans doute. Elle est au pied du septième peuplier sur le Mail. Mais vous comprenez que je puis être encore observé ; tandis que vous, en vous promenant, vous fouillez avec votre petite canne, vous prenez la montre et vous me la repassez.

— Malheureux ! vous étiez donc coupable ?

— Comment ! vous ne le saviez pas ? Mais si j'avais été innocent, je n'aurais pas fait la dépense d'un avocat, je me serais défendu moi-même ».

Kss kss kss. — Un brave ouvrier rencontre un de ses camarades, pêcheur à la ligne souvent malheureux, qui rentre avec son chien.

— Tiens, tu as un chien, à présent ! Comment l'appelles-tu ?

— Poisson. . .

— ???

— Parce qu'il ne mord pas !

Aux quatre huit ! — Un jeune homme, copiste dans une administration, et qui n'est pas content de son sort, nous disait, l'autre jour : « Ma foi, je vais encore plus loin que les socialistes. Ils revendiquent les « trois huit » ; moi j'en veux quatre. Huit heures de travail, huit heures de loisir, huit heures de sommeil et huit francs par jour, au minimum ». A. K.

Recette. — Un moyen très simple de conserver le beurre frais pendant la saison chaude, est de renverser par dessus le vase qui le contient un autre vase en terre poreuse, par exemple un grand pot à fleurs. La porosité de ce vase conservera le beurre très frais et cela mieux encore si on prend la précaution de jeter par dessus un linge mouillé.

(Almanach des dames.)

Passe-temps.

Réponse à notre dernier métagramme : *Hagard, Agar*. Pas une seule réponse juste. Etait-il donc si difficile à deviner ? Il ne nous paraît pas.

Voici un autre passe-temps, auquel nous souhaitons meilleure chance. C'est un **problème**.

* * *

Un gendarme se met à la poursuite d'un malfaiteur, qui est parti depuis trois heures et qui fait 7 km. 800 à l'heure. Il le rejoint au bout de quatre heures de marche.

Quelle fut, à l'heure, la vitesse du gendarme et quelle distance le malfaiteur avait-il parcourue lorsqu'il fut arrêté ?

Tout lecteur du « Conteur » a droit au tirage au sort pour la prime.

Nouveau !... nouveau !... — Les attractions nouvelles se succèdent, au *Kursaal*, avec une grande rapidité. Il faut y aller tous les soirs, presque, pour n'en pas manquer une. C'est le parti qu'ont pris nombre de personnes et, à les entendre, ceux qui n'agissent de même ont grand tort.

— Oui, cela est très vrai ! nous disait récemment le directeur, qui, mieux que personne, sait les soins qu'il prend pour satisfaire de plus en plus son public.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.